

REGLEMENT 23 ème DU TOURNOI RÉGIONAL DE L'ASTTA AUDUN-LE-ROMAN - 2024

Tournoi homologué : N°1888/2023-R.

Article 1 : L'association sportive du Tennis de table de AUDUN-LE-ROMAN organise son tournoi annuel le Mercredi 1^{er} mai 2024.

Ce tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT des associations de la ligue du club organisateur et aux licenciés aux licenciés étrangers des pays limitrophes et affiliées à l'ITTF.

Le tournoi se déroulera sur 18 tables au Gymnase René Rousseau, place Clémenceau à AUDUN-LE-ROMAN (tables 1 à 18).

En cas d'affluence, 4 tables supplémentaires seront installées et à l'espace sportif rue Mathieu à AUDUN-LE-ROMAN (tables 19 à 22) – seules des poules de 3 joueurs seront dirigées vers cette salle spécifique. Les tableaux se dérouleront tous au Gymnase René Rousseau.

Une navette sera organisée pour le bon acheminement des joueurs entre les deux sites.

Article 2 : Le tournoi se déroulera sans interruption, un bar casse-croûte sera à disposition à des tarifs raisonnables.

Le pointage sera effectué 30 min avant le début de chaque tableau.

Chaque joueurs pourra jouer dans 3 tableaux différents A,B,C,D,E,F,G.

Attention, un joueur ne peut pas s'inscrire dans 2 tableaux commençant au même horaire ce qui signifie que :

Inscriptions dans A et D en simultané : impossible

Inscriptions dans B et E en simultané : impossible

Inscriptions dans C et F en simultané : Impossible

Si un joueur est éliminé dans tous ses tableaux, il pourra solliciter le juge-arbitre pour une inscription dans le tableau G- Toutes Catégories, en fonction des places proposées par le juge-arbitre.

Les inscriptions dans les tableaux H1 et H2 se feront sur place à partir de 12h.

Article 3 : Horaires des tableaux :

A	B	C	D	E	F	G	H1 TABLEAU HANDICAP	H2 TABLEAU HANDICAP
≤ 599 pts	≤ 799 pts	≤ 999 pts	≤ 1199 pts	≤ 1499 pts	≤ 1699 pts	Tous classements TC	TC	TC
							INSCRIPTIONS SUR PLACE	INSCRIPTIONS SUR PLACE
08h30	10h	11h30	08h30	10h	11h30	13h	14H30	15H30

Tableau Dames : Il n'y a pas de tableau Dames spécifique ; Tous les tableaux sont mixtes

Pour les licenciés FFTT, seront pris en compte les points licence du dernier classement officiel de Janvier 2024. Les joueurs licenciés dans des fédérations étrangères affiliées à l'ITTF pourront participer aux tableaux selon le classement français correspondant à leur classement dans leur fédération, selon l'équivalence de classement fournie par la FFTT.

ATTENTION : Il n'y aura pas d'échanges de points dans le cas d'une partie entre un joueur FFTT et un joueur d'une fédération étrangère

Tout joueur sera déclaré forfait s'il n'est pas dans l'aire de jeu 10 minutes après son appel.

Le Juge-arbitre pourra annuler ou modifier les règles d'un tableau si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant ou si les conditions de jeu s'avéraient impossibles en raison d'un évènement perturbateur.

Une solution sera proposée aux joueurs en cas d'annulation du tableau (remboursement, possibilité de jouer dans un autre tableau non commencé).

Article 4 : Tarifs

Participation à 1 tableau A,B,C,D,E,F,G= 6 €

Participation à 2 tableaux A,B,C,D,E,F,G= 11 €

Participation à 3 tableaux A,B,C,D,E,F,G= 15 €

Tableaux Handicap H1 ou H2 : 5 €

Article 5 : Récompenses

Pour tous les tableaux A,B,C,D,E,F,G, les récompenses seront les suivantes :

	Tableaux de 8 poules et moins (24 joueurs et moins)	Tableaux de 9 à 14 poules (de 25 à 42 joueurs)	Tableau de 15 poules et + (43 joueurs et au-delà)
Vainqueur – 1er	50€	70 €	100 €
Finaliste – 2ème	20€	30 €	50€
Les 2 Demi-finalistes – 3ème ex-aequo	10 €	15 €	20 €
Les 4 Quart de finalistes 5ème ex-aequo	-	5€	10€

Article 6 : Règlement des tableaux Handicap H1 et H2-

Tableaux limités à 16 joueurs par tableau, tirage au sort intégral pour le positionnement dans le tableau à élimination directe.

Prix : 5 euros/tableau – Inscriptions à partir de 12h

Il y a 4 tours par tableau : 8ème de finale, Quarts de finale, Demi-finales et finale. La place 3 ne se joue pas

Les parties se feront en 1 manche unique de 33 points, il n'y aura pas de changement de côté.

Le premier joueur arrivé à 33 points est vainqueur – (Il n'y a pas 2 points d'écart) –

Services : 2 services chacun à tour de rôle

Récompenses tableaux Handicap : 1^{er} : 50 € en bons d'achat, le 2^{ème} : 20 € en bons d'achat

Les victoires/défaites n'entraîneront pas d'échanges de points entre deux adversaires.

Horaires : Tableau H1 : 14h30

Tableau H2 : 15h30

En fonction des demandes, des possibilités horaires, et des disponibilités des joueurs, d'autres tableaux H3, H4... pourront être organisés après 15h30.

Handicap : Voir le tableau ci-dessous : **exemple : un joueur classé 8 commencera avec 15 points d'avance contre un joueur classé 18.**

	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20 et +
5	0	2	4	6	8	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
6		0	2	4	6	8	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
7			0	2	4	6	8	10	11	12	13	14	15	16	17	18
8				0	2	4	6	8	10	11	12	13	14	15	16	17
9					0	2	4	6	8	10	11	12	13	14	15	16
10						0	2	4	6	8	10	11	12	13	14	15
11							0	2	4	6	8	10	11	12	13	14
12								0	2	4	6	8	10	11	12	13
13									0	2	4	6	8	10	11	12
14										0	2	4	6	8	10	11
15											0	2	4	6	8	10
16												0	2	4	6	8
17													0	2	4	6
18														0	2	4
19															0	2
20 et +																0

Tout joueur sera déclaré forfait s'il n'est pas dans l'aire de jeu 10 minutes après son appel.

Le Juge-arbitre pourra annuler ou modifier les règles d'un tableau si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Une solution sera proposée aux joueurs en cas d'annulation du tableau (remboursement, possibilité de jouer dans un autre tableau non commencé).

Article 7 : Le tournoi est régi par le règlement FFTT. Les tableaux A-B-C-D-E-F-G se disputent par poules de 3 joueurs.

Les deux premiers sont qualifiés pour le tableau final qui se fait par élimination directe.

En cas d'absence non prévenue d'un joueur dans une poule de 3, les 2 joueurs présents disputeront une rencontre de classement et seront qualifiés pour le tableau final.

Toutes les parties se disputent en 3 manches gagnantes.

Article 8: L'arbitrage est effectué par un joueur de la poule.

Article 9 : La tenue sportive est de rigueur. (Pas de short, de jupe, de maillot ou tee short de **couleur blanc**)

Article 10: Les balles seront fournies par les joueurs, et seront obligatoirement de **couleur blanche**. Les balles en celluloïd ne sont pas autorisées.

Article 11: Le juge Arbitre sera Mr Léoni Philippe et sera assisté des JA de L'association sportive du Tennis de table de AUDUN-LE-ROMAN. Leurs décisions seront sans appel.

En cas d'absence ou retard, prévenir le juge-arbitre directement par téléphone ou texto au 06 08 07 50 50

Article 10 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

Article 11 : Les engagements avec frais d'inscription (chèque libellé au nom de l'ASTTA) seront à faire parvenir le lundi 29 avril 2024 au plus tard à Stéphane LICHON – 10, rue du fond des lits 54 111 MONT-BONVILLERS

Les Inscriptions par mail sont à faire à cette adresse : **tournoiaстта@gmail.com**
Une confirmation d'inscription sera envoyée en retour,

Article 12 : L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs et aux organisateurs.

Article 13 : Le coefficient du tournoi est de 0.5. Seules les rencontres entre licenciés FFTT compétitions seront prises en compte pour l'établissement des classements.

Article 15: Le tirage au sort des poules aura lieu 1 h avant le lancement des tableaux

Article 16: CHALLENGE JEAN CAMPOS

Cette année le club met en place le challenge Jean Campos récompensant le club ayant remporté le plus de points suivant le barème ci-dessous

Le club vainqueur recevra le trophée du challenge et devra obligatoirement le remettre en jeu l'année prochaine

Le trophée sera définitivement gagné par le club remportant le challenge 3 années consécutives

1 point par joueur inscrit par tableau

Vainqueur d'un tableau 8 points

Finaliste 6 points

1/2 finaliste 4 points

1/4 finaliste 2 points

Article 17 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.